

# L'Echo de la Robertsau

S'LÄUCHBLÄTTEL



# L'Echo

Association pour la Défense  
des Intérêts de la Robertsau

JANVIER 2002 N° 210



Bonne Année



Viel  
Glueck  
zum  
neije  
Johr

Les jardins familiaux de la Robertsau sous la neige. Photos Jacques Hampé



Le Bon Conseil  
à la Robertsau

- Coffrets cadeaux personnalisés
- Livraison possible

Nous vous proposons  
une large gamme de Vins et d'Alcools  
Français, Italiens et du Monde,  
Champagnes, Whiskies...



**NOUVEAU: les accessoires du vin**

111, route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 31 28 02 - Fax. 03 88 31 36 75

Restaurant



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél. 03 88 31 38 10

Fermé Samedi midi et Dimanche  
Terrasse en été

Chryslaine



92, route de La Wantzenau  
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU  
Tél. 03 88 31 63 42

- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- Collants
- Chaussettes
- Laines Anny Blatt - Bouton d'Or
- Pulls fait sur mesure

HOELLINGER  
FUCHS & Cie



8a rue Principale  
67300 SCHILTIGHEIM  
Tél. 03 88 62 55 22  
Fax 03 88 62 31 86

COUVERTURE  
ZINGUERIE  
SANITAIRE  
CHAUFFAGE



L'auberge  
Illbourg

... vous propose dans un  
cadre idyllique au bord de l'ill

A midi, plat du jour carte traditionnelle

Le soir, spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpes frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU  
Téléphone 03 88 31 48 93

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES  
LOCATIVES • ACHATS • VENTES  
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



Fleurs  
de la  
Robertsau

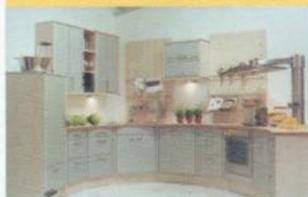


48, rue Boecklin  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 45 48 75

cuisin'elle

CUISINES  
SALLES DE BAINS

La Passion du Beau



PAR NOS SOINS

- Conception
- Réalisation
- Installation

114-116, route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau  
Tél. 03 88 41 88 62

# Au seuil de la nouvelle année, quelques réflexions...

## ZONES SEVESO, LA ROBERTSAU CONCERNÉE

Après l'accident survenu à Toulouse sur le site de l'usine AZF, le 21 septembre 2001, notre association a immédiatement interpellé le préfet et la municipalité; elle a participé au débat initié par le gouvernement et organisé une réunion publique d'information. Si les réponses données aux interrogations n'ont pas toutes été satisfaisantes, les questions posées par l'ADIR et les participants lors de la réunion publique ont enrichi le débat et serviront de support à nos futures actions.

## LÉGITIME IMPATIENCE

A la légitime impatience des associations de voir la mise en place des comités de quartier Madame le Maire répond qu'elle a privilégié la mise en place de conseils d'animation et de prévention.

Les comités de quartiers "indépendants" seront installés au début de l'année 2002 et ne seront pas des "remake" de ce qui se faisait précédemment.

Nous avons proposé quelques principes de fonctionnement (voir écho N° 209) que nous souhaitons discuter avec la municipalité et nous nous interrogeons sur ses intentions.

Concernant les conseils d'animation et de prévention nous pensons qu'il est nécessaire de définir clairement les objectifs, les méthodes de travail et les moyens.

## L'Echo de la Robertsau N° 210 janvier 2002

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication:  
**René Hampé : 03 88 31 39 80**

Mise en page - Impression:  
**Finkmatt Impression - La Wantzenau**

Tirage: 10 000 exemplaires  
Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 2002

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François  
67000 STRASBOURG

Nous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo et la diffusion de nos informations.

L'Echo encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité: les commerçants et artisans de la Robertsau.

## VOUS AVEZ DIT DÉSENCLAVEMENT

D'après Madame le Maire, la Robertsau est encore un peu trop "enclavée" et c'est en réalité un désenclavement du quartier qui sera engagé à partir du nouveau tracé du tram. D'autre part, cette extension du réseau à l'entrée du quartier sera également un moyen de lier le "quartier européen" au reste de la ville.

Une fois de plus, nous avons l'impression que le tram va flirter avec la Robertsau et nous considérons qu'une ligne de tramway doit avant tout desservir les habitants d'un quartier, ce qui suppose qu'elle le traverse et qu'elle s'inscrive dans un projet de quartier.

## NON À LA CHASSE DANS LA FORÊT DE LA ROBERTSAU

C'est avec consternation que nous avons pris connaissance de l'intention de rouvrir la forêt strasbourgeoise aux chasseurs. Nous vous encourageons à soutenir l'action de l'ADIR en nous retournant la pétition incluse dans ce journal.

## ...ET NOS VŒUX

Nous souhaitons que l'année 2002 soit une année d'avancées pour la Robertsau. Nous vous présentons nos vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que la fraternité triomphe de tout sectarisme.

**René Hampé**  
Président de l'ADIR

## Sommaire

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le journal n'a pas pu paraître au mois de décembre et nous vous prions de nous en excuser.

**Edito**  
p. 3



**Démocratie participative**  
p. 4-5

Portrait

**La doyenne des restos: Claudine Hangouët**  
p. 12



## DOSSIER

**Risques "SEVESO" à la Robertsau, et dorénavant?**



p. 7 à 10



**Réouverture de la chasse dans la forêt de la Robertsau?**  
p. 13

**Vie associative**  
p. 15



Pour prendre une part active à la vie du quartier adhérez à l'ADIR!

## BULLETIN D'ADHESION

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

SIGNATURE

COTISATION ANNUELLE: 15 €

COTISATION ANNUELLE RETRAITÉS, ÉTUDIANTS: 9,15 € - à transmettre à:

ADIR CENTRE SOCIO CULTUREL L'ESCALE

78 RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS - 67000 STRASBOURG

# Démocratie participative

**AMIS LECTEURS, VOUS AVEZ LA PAROLE. ÉCRIVEZ-NOUS POUR EXPRIMER VOTRE POINT DE VUE CONCERNANT LES SUJETS QUI VOUS PRÉOCCUPENT.**

## Comité de quartier

*Neuf associations, membres du Comité de Liaison des Associations de Quartier, dont l'ADIR ont adressé une lettre à Madame le Maire de Strasbourg, s'interrogeant sur la mise en place des comités de quartier et lui ont fait part de leur impatience à les voir refonctionner.*

"...Depuis près d'un an, ces instances de concertation ne se sont plus réunies. Les problèmes demeurent dans les quartiers, de nouveaux projets se font jour sans qu'ils puissent être débattus avec la Municipalité dans un cadre institutionnel organisé dans chaque quartier.

Vous avez mis au coeur de votre projet municipal la démocratie de proximité avec la nomination d'adjoints de quartier et la mise en place de comité de quartier. A l'occasion des réunions organisées en juin, ce projet a été présenté aux habitants et associations et a suscité de leur part, des attentes et des demandes. Ces demandes et attentes souvent d'intérêt particulier ou de groupe doivent être reprises et retravaillées dans un cadre partenarial piloté par la Municipalité pour déboucher sur des propositions collectives d'action et de projets. Ce cadre est pour nous celui des comités de quartier pour lesquels nous avons proposé quelques principes de fonctionne-

ment. Nous insistons sur l'urgence de leur mise en place..."

Dans sa réponse du 5 novembre 2001 tout en affirmant que le développement et le renforcement de la démocratie de proximité est toujours d'actualité et que la mise en place de comités de quartier indépendants se mettrons en place au début de 2002, la Municipalité a fait le choix "... de mettre en place prioritairement les Conseils de prévention et d'animation dans chaque quartier de la ville. Car si nous avons inscrit la démocratie locale au coeur de notre projet municipal, nous avons également fait de la sécurité la priorité de nos priorités."

## Le Conseil d'animation et de prévention: pour mieux vivre ensemble

Les Conseils d'animation et de prévention, animés par l'adjoint de quartier se veulent d'après la Municipalité, un lieu d'échange entre institutionnels et acteurs de terrain (Municipalité, Conseil général, Education nationale, les services sociaux, la police, la justice, les associations, les bailleurs sociaux et les citoyens). Ils auront comme finalité l'échange entre les partenaires et doivent permettre d'identifier rapidement les axes d'action prioritaires à conduire dans chaque quartier et les rencontres régulières

doivent permettre, de nouer des relations personnelles, de relever des problèmes ponctuels.

Le traitement de ces problèmes sera confié aux acteurs les plus à même d'agir efficacement... Si ces problèmes réclament un traitement judiciaire la réunion autour du représentant du parquet sera envisageable.

Cela fait plusieurs années que l'ADIR a suggéré de créer une instance de coordination de proximité avec tous les acteurs

de terrain et en y incluant les citoyens et les parents (voir Echo n° 205 et 207).

Nous avons souligné que la spirale de violence nécessitait une prise de conscience et une mobilisation générale.

La mise en place des Conseils d'animation et de prévention peuvent être un élément de réponse à l'inquiétude grandissante des citoyens qui doivent prendre conscience de leur rôle et place dans ce dispositif, encore faut il que l'on définisse clairement les objectifs et les méthodes de travail.

4

On n'a pas attendu le Saint Sylvestre pour mettre le feu à ces véhicules stationnés au coeur de la Robertsau.

Nous avons déjà attiré l'attention sur les préjudices causés par ces actes délictueux qui touchent le plus souvent des concitoyens les moins bien lotis, souvent mal assurés.

Au-delà des polémiques déplacées, au-delà des analyses souvent pertinentes sur les causes de cette délinquance; quand tant d'agressions et de délits restent impunis, quand on a l'impression que l'État républicain garant des biens et de la sécurité n'est plus capable de jouer son rôle, il est temps que les autorités réagissent avec vigueur.



**BOULANGERIE  
PÂTISSERIE**

# ECKERT

91, RUE BÖCKLIN  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU  
TÉL. 03 88 31 05 56

**Coiffure**

## Claude WAGNER

FEMININ - MASCULIN

94, rue Bœcklin - Tél. 03 88 31 03 03  
26, rue de l'III - Tél. 03 88 31 13 89

67000 - STRASBOURG  
ROBERTSAU

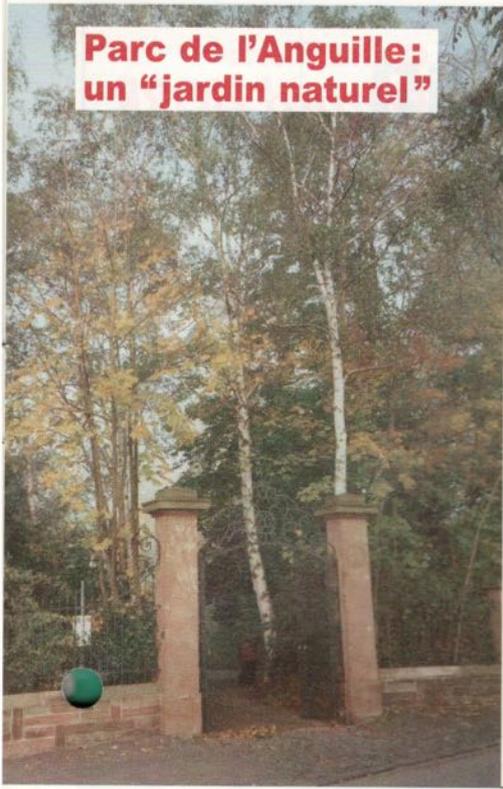
**GARAGE**

## TOSCANO

Réparations toutes marques  
Vidange  
Service rapide sans R.D.V.  
Vente de voitures

19, Sentier de l'Aubépine  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU  
Tél. 03 88 31 15 32

**Parc de l'Anguille: un "jardin naturel"**



Acquis par la Ville de Strasbourg il y a une vingtaine d'années, l'aménagement de ce parc a été demandé à maintes reprises par l'ADIR et d'autres acteurs du quartier.

En 1998, des travaux d'aménagement ont enfin été entrepris afin de permettre l'ouverture du parc au public tout en respectant le patrimoine végétal particulièrement remarquable et qui durant une longue période de friche avait été choisi comme habitat par de nombreuses espèces animales.

C'est pourquoi le choix de mettre en valeur le caractère naturel et d'avoir entamé une réflexion sur l'appropriation du lieu par les usagers nous semble particulièrement intéressant.

Dans cette perspective l'ARIENA (Association régionale pour l'initiation à l'environnement en Alsace) a été missionnée pour réaliser une étude du site et de faire des propositions à caractère pédagogique.

Malheureusement la tempête du 26 décembre 1999 a fortement touché ce

parc, de nombreux arbres ont disparu et il a fallu adapter le projet à la nouvelle physionomie de ce lieu.

Les principes qui guident la démarche sont de s'appuyer sur l'existant, de permettre au visiteur une découverte active en éveillant la curiosité et susciter l'intérêt plutôt que délivrer beaucoup d'informations et l'amener à réfléchir sur ses pratiques et comportements.

Concrètement cela se traduit par la présence d'un panneau d'accueil et de bornes destinés à informer le public de ce jardin naturel, sa faune et sa flore.

Ce "jardin naturel" qui constituait le parc d'un de ces nombreux domaines (Gueter) de la Robertsau (ancienne propriété Renaud, puis résidence avant 1870 du général Badbedat passé dans le complexe de la papeterie connu sous le nom de "villa Schmitt" dernier propriétaire avant le rachat par la ville) trouve à présent une nouvelle vocation sociale.

De nombreux Robertsauviens ont répondu à l'invitation de la Municipalité à le découvrir le 17 novembre 2001.

**Urbanisme**

**Transaction**

Dans l'affaire ADIR et riverains / SCI "Les villas d'OSIRIS" les parties se sont rapprochées en vue, d'une part, de mettre un terme au différend qui les opposait à propos de la réalisation des immeubles projetés et, d'autre part, de permettre au promoteur de reprendre les travaux dès l'obtention des permis de démolir et de construire, modificatifs incluant les modifications techniques discutées et approuvées par les parties afin de permettre sereinement desdits immeubles.

**Convention**

La convention résultant des entretiens stipule que le promoteur s'engage à réaliser une construction conforme à un nouveau plan masse. A cette fin il s'est obligé:

**Le maintien de l'harmonie urbanistique de la rue Saint-Fiacre**

a) à solliciter une modification du permis de démolir en date du 3/12/1998, dans le but de laisser intact la maison sise 54, rue Saint-Fiacre.

**Des modifications significatives au bénéfice des riverains**

b) de solliciter un permis de construire modificatif de celui du 18/05/2001 dont il résulte notamment les modifications suivantes par rapport au permis initial

- l'accès au sous-sol des bâtiments A et B est modifié en tenant compte de l'implantation de la maison sise 54 rue Saint-Fiacre
- le bâtiment C s'en trouve modifié et perd ainsi une partie de son épaisseur
- les places de parking font l'objet d'une nouvelle implantation

- la terrasse façade ouest au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B est supprimée
- une clôture en bois, en éléments amovibles, haute de 2,50 m environ par rapport au niveau en mitoyenneté des maisons riveraines
- la rampe d'accès au sous-sol sera située avant le chemin piéton, l'accès au-delà du chemin piéton sera entièrement couvert
- le bâtiment C dans sa partie en excroissance vers la parcelle 426 est reculé, moyennant la constitution d'une servitude de cour commune consentie et acceptée par le propriétaire de la dite parcelle
- la position de la fenêtre dans le séjour du bâtiment C est inversée et orientée vers la rue Riff.

En contre partie les requérants s'engagent à renoncer à exercer tous recours.

**Un plan de circulation en révision.**

Par ailleurs les parties se sont engagées à adresser une demande conjointe à la Ville de Strasbourg en vue d'obtenir :

- a) l'inversion du sens de la circulation de la rue Saint-Fiacre sur le tronçon rue du Chevalier Robert et rue des Baillis ;
- b) L'interdiction du stationnement du côté impair par rapport et face à l'entrée de la nouvelle copropriété.

Cette sortie honorable d'un long conflit ne pouvait se réaliser sans la bonne volonté de toutes les parties impliquées.

Ne serait il pas souhaitable, pour des permis de construire d'une certaine envergure, d'initier au préalable une concertation entre promoteur, municipalité, riverains et associations ?

**Journées du Patrimoine 2001**

**RÉPONSES... RÉPONSES...**



<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vicomte Athanase Paul RENOARD de BUSSIÈRE</li> <li>2. LOVISA</li> <li>3. Couvent des soeurs franciscaines (Kloster der Franziskanerinnen)</li> <li>4. La tour de guet (s'Dirmel) ancienne propriété "Clos"</li> <li>5. Centre Culturel Saint Thomas</li> <li>6. Rue des Fleurs</li> <li>7. Jean de Turckheim</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Chemin du Doernelbruck</li> <li>9. Le Cygne</li> <li>10. Route de la Wantzenau (début : rue René Cassin, fin : Fuchs am Buckel)</li> <li>11. Docteur Henri Auguste François</li> <li>12. Maraîcher</li> <li>13. Villa Schmitt</li> <li>14. Clinique Sainte Anne</li> <li>15. La Ferme de Bussièrre</li> </ol>
---	---

## HTV SERVICE

André GERWIG



Professionnel - Hifi - Télé - Vidéo

- Réparations toutes marques
- Intervention à domicile sous 24 heures
- Montage antenne
- SAV express
- Agréé Canal+ et Canal Satellite

### Nouvelle adresse

3, rue du Marais - 67800 BISCHHEIM

Tél. 03 88 62 91 70

Fax 03 88 62 98 71



## Quincaillerie Gérard HERR

Successeurs: Ariane Morgenstern  
Sébastien Merchez

19, rue Mélanie  
67000 Strasbourg-Robertsau

Nouveau

Petite droguerie  
Articles de ménage  
Cadeaux

Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22

## STORES & FERMETURES

Omnium  
Fermetures  
Bâtiment

98, Rue Boecklin  
67000 Strasbourg

Tél. 03 88 31 50 00  
Fax. 03 88 41 93 56

### TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,  
PRÉVOYANCE,  
SANTÉ,  
ÉPARGNE,  
RETRAITE,  
NAVIGATION DE PLAISANCE

### TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE,  
PRÉVOYANCE GROUPE  
TRANSPORTS  
ET MARCHANDISES

Claude ANSELM  
89, route de la Wantzenau  
STRASBOURG  
ROBERTSAU  
Tél. 03 88 31 58 54



MARBRERIE  
TAILLE DE PIERRE  
internet:  
www.meazza.fr



MEAZZA

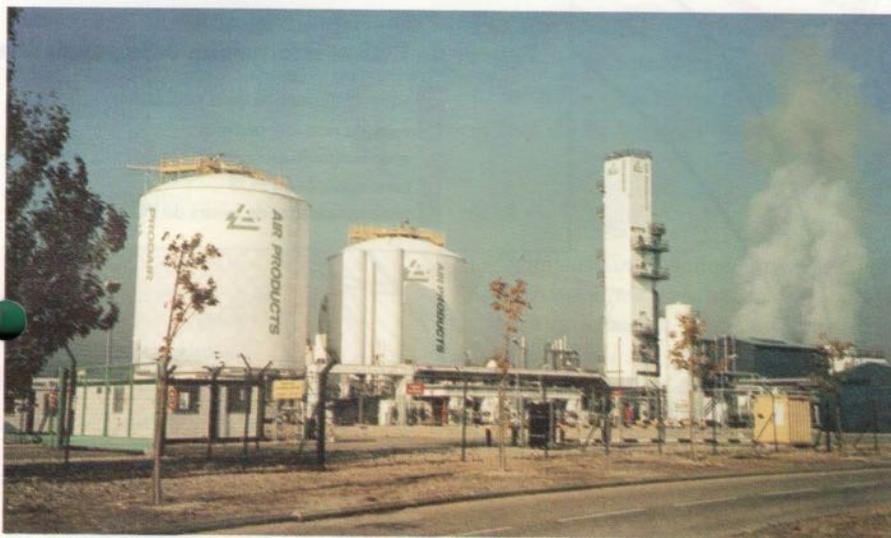
Place des Peupliers  
(entrée principale du cimetière NORD)  
Tél. 03 88 31 48 29 - Fax 03 88 31 08 69

- Vente de Monuments et d'Articles Funéraires (plaques, bronze, céramiques, photos, vases...)
- Compositions florales
- Tous travaux de cimetière (dépose, repose, creusement, pose caveau, entretien...)



**Le Pavillon des Fleurs**  
Flours de saison de notre production • Entretien d'espaces verts, tombes  
• Plantations sur terrasse et attique  
Place des Peupliers - 67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél./Fax 03 88 31 19 12 ou 06 08 54 48 02

# Risques "SEVESO" à la Robertsau, et dorénavant ?



L'accident survenu à Toulouse sur le site de l'usine AZF, le 21 septembre 2001, a suscité de nombreuses interrogations quant à la situation autour des zones Seveso.

A la Robertsau, depuis plus d'une décennie, l'ADIR a attiré l'attention des pouvoirs publics sur les dangers que représentent les installations du port aux pétroles et des usines en proximité.

Ce qui s'est passé à Toulouse nécessite de reposer un certain nombre de questions et de préconiser de nouvelles mesures de protection et de prévention.

Dès le début octobre, l'ADIR a interpellé à ce sujet, Monsieur le préfet de la région Alsace et Madame le Maire de Strasbourg. Le 23 novembre 2001, l'ADIR a participé au débat, initié par le gouvernement, concernant les risques industriels.

Le 4 décembre 2001, l'ADIR a organisé une réunion d'information et a invité des représentants de la DRIRE, de la Municipalité, du SPPI et des industriels à répondre aux questions et inquiétudes des habitants.

## DORMEZ BIEN BONNES GENS

Dans notre lettre au Préfet, nous avons fait observer que la confiance avait ses limites quand des services de la préfecture de la Haute-Garonne conseillent aux habitants de se calfeutrer, alors que l'explosion a soufflé toutes les vitres...

Pour nous, la seule question fondamentale est celle-ci :

Quand commencera, vu l'urgence, une véritable réflexion sur la reconversion du port aux pétroles et le déplacement progressif des installations classées Seveso ?

Nous avons demandé au Préfet de nous assurer que toutes les mesures adéquates étaient prises et que les contrôles nécessaires étaient effectués pour assurer la sécurité des travailleurs du site et des populations riveraines, tant en cas d'accidents majeurs que d'actes de malveillance.

Dans l'immédiat nous avons exigé l'élargissement de la zone d'information des risques bien au delà des 1,3 km en vigueur.

## TOUTES LES MESURES SONT PRISES...

Monsieur le Préfet nous a fait connaître que les sites classés Seveso 1 ou assimilés avaient fait l'objet d'études de danger avec définition de zones de danger, qui avaient toutes été portées à la connaissance des maires concernés, avec définition des mesures de restriction de l'urbanisation dans les zones de dangers.

Outre les plans d'opération interne de ces établissements, un plan particulier d'intervention avait été défini. Enfin, l'information de la population avait été effectuée réglementairement par la distribution de plaquettes des industriels et souvent complété par des réunions publiques à l'initiative du SPPI.

## QUANT A LA DIRECTIVE SEVESO 2

La directive Seveso 2 a introduit de nouvelles obligations, essentiellement organisationnelles, telles que la définition d'une politique de prévention des accidents majeurs (PPAM) et la mise en place d'un système gestion de la sécurité (SGS) au sens de la directive, ainsi que l'obligation d'actualiser périodiquement les études du danger.

Il s'agit d'un travail important à réaliser par les exploitants, qui nécessite des délais.

Le Ministre chargé de l'environnement a demandé qu'il soit achevé avant la fin de l'année 2001.

Au delà des mesures immédiates, prises dans le cadre de la réglementation actuellement en vigueur, d'autres dispositions pourront être envisagées au vu des mesures d'ordre organisationnel, réglementaire ou législatif que le Gouvernement arrêtera à l'issue du débat national sur les risques technologiques souhaité par le Premier Ministre d'ici fin 2001.

Dans notre courrier à Madame le Maire de Strasbourg nous avons rappelé que le risque d'un accident majeur ne peut être écarté, dans la zone Seveso, à la Robertsau, et que le voisinage immédiat, entre le stockage de produits inflammables, une usine de production d'oxygène liquide et une usine d'incinération de déchets industriels, rassemble différents risques qui pourraient s'additionner en cas d'accident.

Par ailleurs nous avons affirmé :

- qu'il ne nous paraît plus possible d'accepter une modernisation des installations actuelles ou des transformations dans les produits stockés ou traités.

- que nous considérons que la zone d'information de 1,3 km autour des installations est nettement insuffisante et nous demandons que la municipalité inter-

# Le périmètre SEVESO du port aux pétroles

Scénario BOIL-OVER (cinétique lente)  
rayon 3KW/m<sup>2</sup>

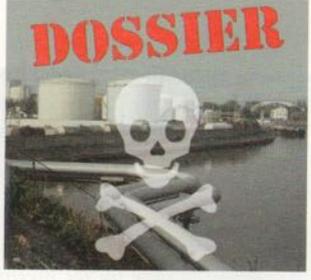
- Boil over BOLLORE
- Boil over CRR
- Boil over dépôt 1 PROPETROL
- Boil over dépôt 2 PROPETROL
- Boil over GPS
- Boil over SES
- Boil over WALLACH
- Feu de cuvette TREDI
- Rupture du stockage d'oxygène PRODAIR

## Zonage du POS et information de la population

- zone d'information de la population
- zone du port aux pétroles
- zone naturelle inconstructible du POS
- zone agricole du POS
- zone naturelle et de loisirs du POS



Sources : Ecologie urbaine / fond de plan SIG  
 Données issues du POS de Sibg du 10 juillet 1998  
 et du PPI du Port aux pétroles de 1992  
 Echelle : 1/12 500°  
 Réf : PPIboilover\_port 1001.wor  
 Edition : octobre 2001



viennent auprès des autorités compétentes pour élargir cette zone.

- que le POS du quartier de la Robertsau incluant les secteurs du Wacken et du port aux pétroles est en révision, et que nous demandons une extension de la zone non constructible autour des installations classées Seveso.

D'autre part nous continuons à nous interroger sur la pertinence de construire une école et une maison de l'enfance en lisière de la zone considérée.

Pour conclure nous avons demandé d'engager une véritable réflexion sur la reconversion du port aux pétroles et le déplacement progressif des installations classées Seveso et souhaité que le problème soit évoqué lors d'un prochain Conseil municipal..."

### LA PROBLEMATIQUE DES INSTALLATIONS SEVESO

#### RELEVÉ GLOBALEMENT DES SERVICES DU PREFET...

Dans la réponse signée conjointement par les adjoints au Maire Yves Le Tallec et Hugues Geiger, on nous fait savoir, en préalable, que la problématique des installations Seveso relève globalement des services du Préfet et que les plans Particuliers d'interventions sont construits autour du scénario d'accident majeur prenant en compte en particulier les effets "domino" susceptibles de se produire au cours des catastrophes.

#### LE POS A TOUT PRÉVU

Concernant l'extension de la zone non constructible autour des installations classées Seveso, dans le quartier de la Robertsau on nous rappelle que la Ville de Strasbourg a volontairement élargi, lors de l'élaboration du POS approuvé le 18 décembre 1992, la zone inconstructible correspondant aux risques majeurs (zone ND) par l'adjonction d'une part d'une zone NC à l'ouest et au nord, d'autre part d'une zone NDL au Sud de la zone ND.

#### UN APPUI POUR UNE MEILLEURE INFORMATION

Concernant l'extension de la zone d'information, la Municipalité appuiera une telle demande qui devra être débattue dans le cadre du Comité Local de Prévention dont le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a récemment demandé la constitution.

#### ÉCOLE, RÉEXAMEN DU DOSSIER

Concernant l'implantation d'une école maternelle, accompagnée d'un centre d'animation et de loisirs et d'une maison de l'enfance bien qu'elle ne soit pas interdite par le POS la Municipalité a décidé de réexaminer les dossiers.

# La réunion publique

**Nous remercions les représentants de la Municipalité, du SPPI et des industriels d'avoir répondu à notre invitation à participer au débat public organisé par l'ADIR.**

**Les questions et les inquiétudes exprimées par les participants à cette réunion, ont permis d'exprimer un certain nombre de constats et de demandes que nous avons résumé dans une nouvelle lettre à Madame le Maire de la Ville de Strasbourg.**

Madame le Maire,

La réunion d'information, organisée par notre Association sur les risques industriels à la Robertsau, qui s'est tenue le 4 décembre 2001 en présence de Monsieur l'Adjoint de quartier, a permis d'établir un certain nombre de constats.

- Les industriels concernés, Complexe Pétrolier, Tredi, Prodair, pensent individuellement avoir pris l'ensemble des mesures nécessaires et réglementaires pour assurer la sécurité de leur site.

L'absence de la DRIRE à cette réunion, n'a pas permis de connaître la pertinence de ces mesures, ni la fréquence des contrôles et les observations éventuellement formalisées.

Il semble nécessaire de conforter les affirmations des industriels pour connaître leur pertinence.

- La deuxième directive SEVESO semble vouloir intégrer les mesures individuelles dans un plan d'ensemble, tenant compte des effets cumulés induits en raison de la proximité des sites à risques. Cette étude est parait-il en cours et il nous apparaît nécessaire de l'accélérer pour que ses conclusions n'arrivent pas trop tard.

De plus des sites à risques situés sur l'autre rive du Rhin, par exemple les silos à grains

ou les BSW, ne sont pas intégrés dans ce plan d'ensemble, d'après les dires des personnes responsables du dit plan.

Cette situation n'est pas admissible et nous vous remercions de nous faire part de vos prochaines interventions pour corriger ces lacunes.

- Les directives SEVESO prévoient une information des populations concernées pour une réaction efficace en cas de sinistre.

- L'avertissement du public est prévu par sirène. Celle-ci ne s'entend pas dans tout le quartier. Il faudra s'assurer que la deuxième sirène, en cours d'installation, permet de couvrir l'ensemble de la zone concernée.

- Un déclenchement de la sirène a eu lieu au cours des dernières semaines. Les pompiers, comme la Mairie de quartier interrogés par des habitants ont répondu ne pas être concernés et ignorer l'origine du déclenchement. Monsieur WERLE, du complexe pétrolier a avoué s'être interrogé sur cette alarme.

De toute façon seule une infime minorité de la population s'est inquiétée, le reste restant indifférent à l'alarme.

Ce comportement provient du fait que celle-ci ne connaît absolument pas les mesures à prendre en cas de sinistre.



Il nous apparaît vital de traiter cette question dans les meilleurs délais. Les documents prétendument distribués ne sont pas connus de la population concernée. Il n'est pas possible de demander aux habitants de s'adresser à vos Adjoints ou aux services concernés pour être informés. C'est aux Autorités de prendre les mesures nécessaires pour porter à la connaissance du public les plans d'intervention et les mesures individuelles dont chacun doit s'assurer.

De plus le personnel des écoles de la Robertsau ne semble pas plus que les autres, avoir reçu les informations indispensables.

Pour remédier à cette situation il semble indispensable

- d'améliorer l'information par une information régulière, efficace et segmentée de la population

- d'élargir cette zone d'information au delà de la zone PPI, voir à tout la quartier

- d'organiser des exercices d'alerte associant tous les acteurs

- La pollution olfactive et sonore du quartier, notamment la nuit et très tôt le matin, a été évoquée par plusieurs participants. Les industriels présents ne se considèrent pas comme responsables de cette pollution.

Quelles mesures comptez vous prendre pour en déterminer l'origine et trouver les solutions pour la faire cesser ?

La situation évoquée ci-dessus nous semble suffisamment sérieuse pour que des mesures immédiates soient envisagées. Mais à plus long terme il est apparu que les souhaits de la population allaient vers la réduction progressive des risques de cette zone.

- La réduction des capacités de stockage du complexe pétrolier doit être poursuivie.

- Il faut interdire la conversion d'équipements existants vers d'autres activités, comme par exemple le stockage de déchets liquides.

- Il faut interdire l'implantation d'activités nouvelles entrant dans la catégorie des installations classées.

- Il faut interdire toute extension aux installations classées établies dans cette zone.

Votre confirmation sur ces points est attendue avec intérêt.

- Au niveau de l'urbanisme se pose à nouveau la question de l'implantation de la nouvelle école maternelle. Vous n'êtes pas sans savoir que l'ADIR et l'ASSER, avec d'autres associations du quartier, ont milités dans le passé proche contre le site choisi, notamment en raison de sa localisation dans une zone SEVESO. Des parents d'élèves et des enseignants ont à nouveau soulevés cette question.

Quelle est votre position en ce domaine ?

- La révision en cours du POS de la Robertsau devrait permettre de prévoir une



nouvelle réglementation qui, outre l'interdiction de construire jusqu'à une certaine distance des établissements classés, réduirait les possibilités d'emprise au sol et de surfaces construites dans la zone à risques élargie.

Madame le Maire, ces sujets qui interpellent l'ADIR depuis plusieurs années, ont

pris une importance vitale à la suite de l'onde de choc du dramatique accident survenu récemment à Toulouse. Nous souhaitons que vous puissiez très rapidement mettre en œuvre les mesures indispensables rappelées ci-dessus. Si notre Association peut y contribuer, nous restons à votre disposition.

## Participation au débat national

Sept semaines après la catastrophe de Toulouse, le gouvernement a lancé un débat national sur les risques industriels.

Le 23 novembre, industriels, élus, syndicats, associations, services de l'état concernés en Alsace par le problème ont été invités à exprimer leurs préoccupations et leurs propositions.

De l'échange des différents points de vue ont émergé une longue liste de constats et de souhaits.

### PREVENTION

Améliorer la formation des salariés des sites à risques, étendre les compétences des commissions d'hygiène et de sécurité, prise en compte des conditions d'approvisionnement des sites à risques, établissement de règles sur les conditions d'intervention et le contrôle d'entreprises extérieures et de sous-traitants, renforcement des moyens de contrôle (insuffisance des effectifs et formation des inspecteurs), recours accru aux audits et aux experts indépendants.

### MAITRISE DE L'URBANISME

Revoir les zonages des périmètres dangereux, renforcer et conforter les constructions situées dans ces périmètres (graduer les contraintes d'architecture des bâtiments et des infrastructures) en tenir compte dans le cadre des révisions des PLU.

### PLANS DE SECOURS

Améliorer le processus d'élaboration des PPI, associer les Maires à leurs élaborations, calibrer l'ampleur des PPI en fonction de l'importance de la population susceptible d'être touchée, redéfinir les consignes sur la conduite à tenir en cas d'accident majeur et inclure le recensement des établissements "sensibles" (écoles, hôpitaux), prévoir des exercices d'alerte en associant tous les acteurs.

### INFORMATION DU PUBLIC

Sensibiliser les habitants par des nouveaux vecteurs de communication, segmenter et étendre les zones d'informations...

**ÉTABLISSEMENTS  
WERNERT F.**



INSTALLATIONS SANITAIRES  
PLOMBERIE • CANALISATIONS • ZINGUERIE  
TOUS TRAVAUX DE TOITURES • ISOLATION

**TÉL : 03 88 31 03 20**

76A, Rue des Jardiniers  
67000 STRASBOURG ROBERTSAU

*Norbert le Tapissier  
Tapissier Décorateur*

8 Rue de la Brème - 67000 STRASBOURG Robertsau  
Tél. 03 88 31 66 11 - Portable: 08 20 45 58 20  
www.norbert-deco.com

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

Chauffage électrique  
Climatisation  
Alarme

**DROELLER - SCHEER**

64, route de La Wantzenau  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
☎ 03 88 31 36 11  
Télécopie : 03 88 31 02 65



**SANDRA François**  
Maître Artisan

23, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG  
Téléphone 03 88 31 09 19 - Télécopie 03 88 31 43 56

**Des idées cadeaux...**  
une gamme d'appareils de grandes  
marques *pour le plaisir d'offrir*

ÉLECTRICITÉ  
ELECTRO  
MENAGER  
HIFI  
TÉLÉ - VIDÉO  
LUMINAIRES  
INSTALLATIONS  
ÉLECTRIQUES



**S**ANDRIN

17, rue Mélanie  
67000 STRASBOURG ROBERTSAU  
**Tél. 03 88 45 85 40** + - Fax. 03 88 45 85 44



**RENAULT  
ROBERTSAU**

**GARAGE WERNERT** (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

FACE À LA POSTE

*Vente neuf et occasion  
Réparations toutes marques  
Mécanique - Carrosserie  
Travaux rapides sans RDV  
Dépannages*



## La doyenne des restos

Quatre enfants devenus grands, du temps et l'envie de se rendre utile, il n'en fallait pas plus pour que **Claudine Hangouët** devienne bénévole pour les restos du cœur. "Chaque année je me dis que c'est la dernière, et puis quand vient l'hiver et le froid je me dis, allez, ça ira encore pour cette fois." A 72 ans, Claudine repart en campagne...

Pour la huitième année consécutive, elle fait partie de l'équipe d'une dizaine de bénévoles qui fait tourner l'antenne locale installée à l'Escale. Deux fois par semaine, les lundis et le jeudis matins, ils assurent la remise de colis alimentaires pour plus de 200 habitants de la Robertsau et de la Cité de l'Ill. Des chômeurs, des réfugiés, des femmes seules avec des enfants, des jeunes célibataires ou des parents isolés constituent l'essentiel des personnes dans le besoin. "Les gens viennent bien sûr pour la nourriture mais ils ont aussi besoin qu'on les écoute. Même si ce n'est pas vraiment notre rôle nous essayons aussi de les guider vers les bons relais selon leurs besoins", précise-t-elle. Alors Claudine prend aussi le temps de la parole et du réconfort.

Chargée de l'accueil et des inscriptions elle a un rapport personnel avec les utilisateurs. En tant qu'ancienne, elle a appris à connaître et à apprécier les personnes qui reviennent d'une année sur l'autre, même si plutôt que ces retrouvailles elle préférerait que les gens s'en sortent.

"Pour les inscriptions nous devons appliquer un barème qui prend en compte les revenus et le nombre de personnes du foyer. Ce n'est pas toujours simple de refuser quelqu'un parce qu'il



est un peu au-dessus du plafond", regrette-t-elle. Et de mettre en garde contre la spirale du surendettement dans laquelle se trouvent prises certaines personnes.

Côtoyer ainsi la désespérance et la misère n'est pas toujours facile : "C'est un engagement sérieux, on n'est jamais dans la routine", prévient-elle.

Mais Claudine avoue aussi y trouver son compte : "En venant en aide aux autres j'éprouve aussi une grande satisfaction personnelle". Et d'inviter ceux qui veulent agir concrètement en faveur des plus démunis de rejoindre l'équipe.

Alors, si le cœur vous en dit.

Bernard Irrmann

**Pour devenir bénévole des restos du cœur, rendez-vous le jeudi ou le lundi matin à l'Escale ou tél. au secrétariat : 03 88 31 45 00.**

**BOULANGERIE  
PATISSERIE  
Jean-Paul CIESLAK**

181, route de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU

**Tél. 03 88 31 03 75**

**Pressing  
de la  
Robertsau**

75, route de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU

**Tél. 03 88 31 18 33**



Coiffure  
**Jacqueline**

4, rue du Docteur Woehrling  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 31 14 78

Boulangerie Pâtisserie  
**KLINGHAMMER**

**Philippe MATERNE**

10, rue Mélanie  
67000 STRASBOURG  
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 11 22

**CORDONNERIE  
CLAUDE**

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- Rayon petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite

3, rue du Chevalier Robert  
67000 Strasbourg - Robertsau  
Tél. / Fax 03 88 31 44 06

**TABAC PRESSE**

DE POURTALES

8, rue de la Brème - ROBERTSAU  
à 50 m d'ATAC

**NOUVEAU**

ouverture en non-stop  
de 7 h à 19 h

du lundi au samedi (samedi 18 h)  
Dimanches et jours fériés de 8 à 12 h



Fleurs et  
Horticulture  
**Frédéric ROTH**

Toutes compositions florales

Darling Assuré

Lundi à vendredi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h  
Samedi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h / Dimanche 10 h - 12 h

52, rue Jeanne d'Arc 67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 31 16 67

# Réouverture de la chasse dans la forêt de la Robertsau ?

**La municipalité a exprimé son intention de rouvrir les forêts strasbourgeoises aux chasseurs.**

**L'ADIR a adressé la lettre de protestation ci-après à Madame Fabienne Keller, Maire de la ville de Strasbourg.**

Madame le Maire,

C'est avec consternation que notre association a pris connaissance du projet du cahier des charges des clauses particulières en vue de la location du droit de chasse sur le ban communal de Strasbourg.

Les forêts périurbaines de Strasbourg, forêts mélangées, denses, à feuilles caducifoliées ont une fonction biologique et sanitaire particulièrement efficace aux portes d'une agglomération de 450 000 habitants.

Elles ont une vocation culturelle et scientifique du fait de l'exceptionnel équilibre, découlant de l'association des animaux et des végétaux, dans le milieu biologique qu'elles forment.

Elles ont une vocation sociale et d'accueil en tant que zones de loisirs privilégiées et du fait de l'existence d'une série d'équipements : sentiers et circuits pédestres, pistes cyclables, parcours sportifs, sentiers botaniques et de découvertes de la nature, pistes cavalières, le tout complété par un mobilier forestier.

De ce fait, ces espaces de loisirs sont incompatibles avec une activité cynégétique même réduite.

Concernant les problèmes techniques que pose la gestion des sangliers, les dispositions actuellement en vigueur et l'existence d'un Comité de pilotage nous paraissent satisfaisantes; si elles ne devaient pas l'être, elles peuvent être révisées.

Pour ces raisons, en 1988, suite à une décision du Conseil Municipal, présidé par Monsieur Marcel Rudloff, la Municipalité, ainsi que les Municipalités successives, ont renoncé à louer la chasse sur le ban communal de Strasbourg.

Par ailleurs, les recours au niveau juridique ne sont pas épuisés, le jugement en cassation n'étant pas rendu, et nous nous étonnons que la municipalité n'envisage pas d'utiliser les nouvelles dispositions du code des collectivités territoriales

sous prétexte d'une interprétation restrictive du texte de l'aliéna qui complète l'article L 2541-12 du code général des collectivités territoriales.

D'autre part le classement en réserve naturelle est en bonne voie.

Depuis de nombreuses années, notre association, particulièrement sensible à

la sauvegarde de notre patrimoine et aux problèmes liés à la sécurité, militent avec d'autres associations et avec le soutien de milliers de Strasbourgeois, pour la reconnaissance du droit de non chasse dans les espaces périurbains.

L'ADIR exprime son opposition au projet de mettre en location le droit de chasse et nous vous demandons de surseoir à cette décision.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez porter à ce dossier, veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

**A retourner à l'ADIR - 78, rue du Docteur François - 67000 Strasbourg**

## PÉTITION

Madame le Maire,

J'apprends avec étonnement que la ville de Strasbourg va lancer un appel d'offres en vue de relouer la chasse sur son ban communal.

Je vous informe par la présente de mon opposition à cette relocation de la chasse et vous demande expressément de revenir sur cette décision pour les raisons suivantes :

- Les forêts périurbaines de Strasbourg ne sont plus chassées suite à une décision du Conseil Municipal présidé par Monsieur Marcel Rudloff en 1988. Depuis, ces milieux naturels sont devenus des lieux de quiétude pour l'ensemble de la faune et constituent un milieu privilégié pour l'observation et la découverte de la nature. Une activité cynégétique, même réduite, me paraît incompatible avec la fonction sociale de ces forêts.
- L'exercice de la chasse serait une source d'insécurité pour les autres usagers de ces espaces naturels dont la vocation première de zone de détente et de loisirs pour les populations urbaines doit primer sur d'autres intérêts.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## UNION TOURISTIQUE AURORA ROBERTSAU 1937

"Chers amis pétanqueurs,

Dirigeants, éducateurs, arbitres, licenciés ou sympathisants de la pétanque, du Bas-Rhin ou d'ailleurs, vous avez mon respect et ma sympathie.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, nous avons rencontré, outre des litiges sportifs, des incompréhensions de toutes sortes, des peines habituelles, de nombreuses satisfactions; ce qui me permet d'affirmer que notre bilan est positif.

Au rang des satisfactions entre autre, nous notons :

- La bonne tenue de nos joueurs et les résultats confirmés par les nombreux qualifiés aux divers championnats nationaux
- La bonne fréquentation de notre terrain, certes provisoire, lors des belles journées d'été.
- Notre participation aux différentes initiatives de l'U.T. Aurora Robertsau.

Certes les problèmes demeurent et non les moindres; je parle bien entendu des installations sportives (club house et terrain) qui nous avaient été promises. Il est à noter que les engagements de la précédente municipalité ont été validés et confirmés par les nouveaux élus.

Ce chantier dure maintenant depuis plus de trois ans et nous espérons que l'année 2002 verra son aboutissement. Néanmoins nous nous sommes efforcés, mes collaborateurs et amis et moi-même à maintenir les activités sportives existantes avec les moyens à notre disposition. Je les remercie chaleureusement de l'aide qu'ils m'ont apporté tout le long de cette année sportive.

Compte tenu des espoirs que nous portons pour une issue favorable et rapide de ce dossier, nous pouvons d'ores et déjà accueillir de nouveaux licenciés.

**Pour ce faire, nous contacter par téléphone au 03 88 31 62 75**

Cordialement".

*Le Président de la section de pétanque  
Charles KIEGER*

## APPEL DE L'EQUIPE BROCANTE DE LA PAROISSE ST LOUIS ROBERTSAU

Le ramassage pour la brocante paroissiale redémarre. Nous collectons petits meubles, tableaux, vaisselle, bibelots etc...

Vous pouvez apporter vos objets au Foyer St Louis 3, rue du Docteur Freysz de 14H00 à 16H00 les samedis : 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 3 mai et 1<sup>er</sup> juin 2002

Pour le ramassage à domicile vous pouvez contacter dès à présent :

M. SCHORDERET	03 88 31 12 05
Mme WECKER	03 88 31 59 28
Mme KITTEL	03 88 31 03 30

## LES 70 ANS DE LA CLASSE 1931



**Les filles de la Robertsau, nées en 1931, ont aussi fêté leur 70<sup>ème</sup> anniversaire, avec leurs époux bien entendu, durant 4 jours à WENNS, au Tirol autrichien. Le soleil était au rendez-vous. L'amitié et la convivialité les ont accompagnées pendant cette sortie inoubliable.**

## BALCONS FLEURIS ROBERTSAU - CITE DE L'ILL

Le 6 octobre la cérémonie de remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris s'est tenue au foyer des loisirs à la cité de l'ill en présence de nombreuses personnalités, dont M. Yves LE TALEC adjoint du quartier et M. André SCHNEIDER député.

L'intersociété et l'ADIR ont pris le relais de cette manifestation, qui pour la première fois a englobé l'ensemble des composantes de la Robertsau pour signifier le fort sentiment d'appartenance des habitants à un même quartier.

"La nature est éternellement jeune, belle et généreuse. Elle verse la poésie et la beauté à tous les êtres, à toutes plantes, qu'on laisse s'y développer à souhait" écrivait Georges SAND dans la Mare au diable.

Les membres du jury ont perçus cette poésie et cette beauté lors de leur passage dans notre quartier en découvrant les arrangements floraux remarquables réalisés par nos concitoyens. Réalisations qui nécessitent patience, soin et amour.

Bien d'autres réalisations que celles des 56 participants ont attiré l'attention et nous souhaitons que l'année prochaine le lancement de cette manifestation et l'inscription au concours puisse se faire vers la fin printemps.

Nous voudrions remercier la Municipalité, les horticulteurs et fleuristes, les associations, les participants et particulièrement le jury, professionnels et bénévoles, qui ont permis le succès de cette belle manifestation.



## Le palmarès

### Catégorie Maison

- 1<sup>er</sup> prix : Mme Claudine KNITTEL - 35, rue Jeanne d'Arc  
 2<sup>e</sup> prix ex a : Mme Marie-Thérèse WALTER - 5, rue de la Tanche  
 2<sup>e</sup> prix ex a : Mme Marlyse LEHR - 13, rue des Peupliers  
 3<sup>e</sup> prix : Restaurant SANDKICHT - rue de la Carpe Haute

### Catégorie Maison/Jardin

- 1<sup>er</sup> prix : Mme Germaine URBAN - 10, rue du Plan  
 2<sup>e</sup> prix : Mme Marlène JOERTZ - 33, rue de l'Angle  
 3<sup>e</sup> prix : M. René BOCK - 27, rue de l'Angle

### Catégorie Fenêtre

- 1<sup>er</sup> prix : M. André FISCHER - 54, rue de l'Ill  
 2<sup>e</sup> prix : Mme Germaine ACKER - 20, rue de la Fecht  
 3<sup>e</sup> prix : Melle C. HOFFART - 19, rue de la Doller

### Catégorie Balcons

- 1<sup>er</sup> prix : M. Michel CUILLEMIN - 81, rue Saint Fiacre  
 2<sup>e</sup> prix : M. Hubert HEITZ - 32, rue du Goujon  
 3<sup>e</sup> prix : M. MULLER - 7, rue de la Magel

### Catégorie Balcon + Fenêtre

- 1<sup>er</sup> prix : M. FELIX - 33, rue de la Doller  
 2<sup>e</sup> prix : M. MERABET - 3, rue de la Doller

### Catégorie Balcon + Aménagement extérieur

- 1<sup>er</sup> prix : Mme Malika BOUNIF - 3, rue de la Magel

Félicitation et à l'année prochaine !

L'Escale, Centre Socio-Culturel, organise le **mardi 12 février 2002** un

**DÉFILÉ DE CARNAVAL** pour tous les enfants de la Robertsau.

Pour y participer, une seule condition : être déguisé.

Rendez-vous à **14h30 à l'Escale** pour un défilé dans les rues du quartier où nous brûlerons le bonhomme carnaval afin de chasser l'hiver. Puis dans la grande salle du Foyer des Loisirs à la Tour Schwab, un goûter sera proposé suivi du bal carnavalesque.

Cet après-midi sera clôturé par la remise d'une récompense pour les déguisements les plus originaux.

Les enfants seront de retour à l'Escale à 17h30 où ils pourront être recherchés.

Informations pratiques et pour des raisons de sécurité :

Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés. Pour les enfants de plus de 6 ans non inscrits au Centre de Loisirs, il est vivement recommandé de réserver auprès de notre accueil les après-midi au 03 88 31 45 00.

## ENSEMBLE INSTRUMENTAL VOLUTES

Direction Etienne Bardon

Programme 1<sup>er</sup> semestre 2002

A L'ESCALE CENTRE SOCIO-CULTUREL

78, rue du Docteur François STRASBOURG

**Jeudi 31 janvier 2002 à 20h30 - Murriel Bardon (Violon)**

F. Mendelssohn *Canzonetta op 12* / K.A. Hartmann *Concerto funèbre pour violon* / G. Mahler *Adagietto* / R. Strauss *Métamorphoses*

**Mardi 12 mars 2002 à 20h30 - Pablo Marquez (Guitare)**

B. Bartok *Danses roumaines* / H. Vila-Lobos *Concerto pour guitare*  
 B. Martinu *Serenata III* / N. Nota *Concerto pour cordes*

**Jeudi 16 mai 2002 à 20h30 - Sébastien Faraut (Tenor)**

**Eliz Erkalp (Cor)**

M. Tippett *Little music* / B. Britten *Sérénade op 31* /  
 D. Shostakovich *Symphonie op 73 a*

# Léa Mode

Atelier de Couture  
 Mercerie  
 Prêt-à-Porter Dame

MARQUES

Karting

PierBé

GARELLA

ET DIEU CRÉA  
 LA FEMME

91, route de la Wantzenau - 67000 Robertsau

Tél. 03 88 31 58 25

Bon de 50 F à faire valoir au dessus de 500 F d'achat

## GARAGE WENDLING

2 spécialistes à votre écoute  
 pour un service unique

### CARROSSERIE

- Tolerie
- Peinture
- Marbre
- Pare-Brises

### MÉCANIQUE

- Entretien  
réparations
- Electricité  
automobile



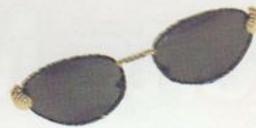
Agréée par de  
 nombreuses mutuelles  
 et Cies d'assurances.  
 Devis gratuits et  
 sans rendez-vous.

Vente véhicules neufs  
 et occasions du  
 réseau de la marque.

**La confiance,  
 ça se mérite !**



3, rue Charles de Foucauld - 67000 STRASBOURG  
 Tél. 03 88 31 00 13 - Fax. 03 88 31 83 19



Vos loisirs  
 et tous  
 les sports  
 à  
 votre vue

OPTICIENS

## Maurice Frères

*vous satisfaire, tout est là*  
 CONSEIL EN AUDITION

96, rue Bœcklin  
 67000 Strasbourg  
 Robertsau

Tél. 03 88 31 65 24



## AMBULANCES DU KOCHERSBERG



Transports assis et allongés - Toutes distances

6, rue du Gal Leclerc  
 67370 TRUCHTERSHEIM  
 ☎ 03 88 69 80 34

102, av. du Gal de Gaulle  
 27201 ECKBOLSHEIM  
 ☎ 03 88 77 18 77

Fax: 03 88 69 87 19

# Pratique

Le Porte-Monnaie électronique Mondex vous permet de payer vos achats d'un seul geste sans avoir à sortir la monnaie !



Payez sans un sou  
avec le Porte-Monnaie  
électronique **Mondex**

**Crédit Mutuel**  
la bancassurance

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)



Cliquez la solution

**Crédit Mutuel Robertsau Cité de L'Ill**

75, rue Bœcklin – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 45 73 11

115, route de La Wantzenau – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 31 52 75

Tél. : 0820 82 04 27\* – E-Mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr